

IAE : Ouverture d'une période de candidature supplémentaire pour le master Management des Entreprises et des Administrations (MAE) en vue d'une entrée en formation à la rentrée universitaire 2025/26.

La Commission de la formation et de la vie universitaire

Vu le Code de l'Éducation,

Vu la loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Vu l'arrêté d'accréditation de l'UBS en date du 01/07/2022, du 14/04/2023 et du 23/05/2024 Vu l'arrêté du 1er juillet 2022 accréditant l'Université Bretagne Sud en vue de la délivrance de diplômes nationaux pour la période 2022-2023 à 2027-2028

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'UBS n°130-2024 du 17/12/2024 du concernant l'ouverture du master MAE

Vu la délibération de la CFVU n° 2-2025 du 13/02/2025 concernant la campagne de candidature des formations de l'IAE

Le Master 2 Management des administrations et des entreprises – Parcours Management de projet et pilotage durable des organisations ouvrira à l'UBS à la rentrée universitaire 2025/26. En vue d'accueillir cette 1ère promotion, une première campagne de recrutement a été ouverte dans le logiciel e-candidature du 02/03/25 au 02/04/2025.

Au terme de celle-ci, seuls 14 dossiers ont été déposés. La composante IAE sollicite l'ouverture d'une 2^e campagne du **3/05/2025 au 3/06/2025**.

Après en avoir délibéré, la Commission de la formation et de la vie universitaire

Approuve à l'unanimité l'ouverture d'une période de candidature supplémentaire pour le Master Management des administrations et des entreprises pour une entrée en formation à la rentrée universitaire 2025/26.

Membres en exercices : 32
Membres présents : 13
Membres représentés : 9
Suffrages exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstentions : 0

Visa de l'Administrateur provisoire, Michel GENTRIC

Documents en annexe : néant

